

RAPPORT 2020  
ABH  
ACTIVITES BERGERIE



Fait le 12 octobre 2020 et actualisé le 25 juillet 2021

rapporteur : JP VOISIN

Comme disait Jean Jaurès : « *Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir* »

**RAPPEL :**

C'est avec pleins d'incertitudes liées au contexte sanitaire que nous avons débuté cette saison estivale 2020 dans ce cadre exceptionnel qu'est le HET et pu partager avec toutes les générations des moments festifs et conviviaux.

Nous avons pu organiser des activités dans le strict respect des consignes de sécurité qui nous ont été imposées.

Malgré ces contraintes, le plaisir, la joie et les retrouvailles ont été au rendez-vous.

Comme vous avez pu le constater, cette année, nous avons dû reporter la traditionnelle AG de ABH, au 24 octobre 2020 dans le prolongement de celle de la copropriété, avec une assistance restreinte pour respecter les gestes barrières, assemblée générale qui a procédé également au renouvellement de la convention que chacun d'entre vous a pu consulter ou découvrir. Cette convention, de par sa nature, est importante, puisqu'elle permet le bon déroulement des activités associées à la mise à disposition de tous les équipements

Nous voici maintenant en assemblée générale annuelle et ordinaire d'ABH . Je vous rappelle que tous les copropriétaires sont membres de droit d'ABH et peuvent voter en conscience.

### **EQUIPEMENTS BERGERIE MIS A DISPOSITION D'ABH**

Pour plus de transparence, une commission-convention paritaire entre ABH et la copropriété s'est réunie avant l'ouverture de la saison afin de faire l'inventaire des équipements et fin septembre afin de faire un point post-activités.

Aucune anomalie constatée .

### **CHOIX DES SAISONNIERS**

Cette année l'appel à candidature a été effectué uniquement via le site du het (réception des candidatures jusqu'au 30 avril 2020).

5 candidats ont postulé et après analyse objective, la commission a recommandé 2 candidats ayant le profil requis :

- Pour le mois de JUILLET : Louis BILLAULT, 20 ans, mail reçu le 5 février, a candidaté pour la seconde fois ;
- Pour le mois d'AOUT : Emile LE MOIGNE, 20 ans, mail reçu le 8 février, a également postulé pour la seconde fois ;

Ce choix a été entériné par le CONSEIL SYNDICAL, puis validé par le Syndic. Un courriel a été adressé à tous les postulants pour leur signifier la décision prise.

Les candidats retenus, après avoir validé les contrats de travail auprès du Syndic ont fait l'objet d'un entretien préalable avec remise d'une fiche de liaison pour préciser les diverses tâches à accomplir.

Les contrats de travail à durée déterminée, établis sur une base de 36h hebdomadaire, incluent la tenue et l'animation de la bergerie, la gestion des réservations des tennis ainsi que l'ouverture et la fermeture de la piscine lors des jours de congés hebdomadaires du gardien avec l'appui d'un référent (samedi soir, dimanche matin et soir). Les saisonniers ont été formés aux gestes barrières et ont bénéficié des moyens de protections recommandés par les pouvoirs publics (mise à disposition de solutions de gel hydro alcooliques pour eux-mêmes et les consommateurs du bar, et port de masque obligatoire).

Les horaires ci-après ont été portés à la connaissance des saisonniers :

- BERGERIE : matinée de 11h à 12h, sauf dimanche de 10h à 12h et après-midi : de 16h30 à 20h et samedi de 16h à 20h soit 33h
- PISCINE : samedi soir, de 20h à 21h et dimanche : matinée de 7h45 à 8h45 et soir de 20h à 21h soit 3h

Des référents ont été désignés et ont été rarement sollicités pour assurer le bon entretien de la piscine. Notons, que le gardien a parfaitement formé les saisonniers pour l'ouverture et l'entretien de la piscine.

Pour info, à l'issue de la fin de leur mission, un entretien a été réalisé auprès des 2 saisonniers pour recueillir leurs avis et suggestions qui seront mis à profit pour la prochaine saison.

### **ACTIVITES BERGERIE**

Après quelques jours de fréquentations de la bergerie, nous avons revu et corrigé les heures d'ouverture de la bergerie. Nous avons décidé que l'ouverture de la bergerie se ferait uniquement l'après-midi à partir de 16h.

Bien aidée par une météo clémente, l'activité de la bergerie a été soutenue malgré les incertitudes du contexte sanitaire et du respect des gestes barrières de tous et de toutes les générations visant à se protéger et à protéger les autres.

Les consignes affichées ont été respectées, les regroupements au bar interdits, et les consommations prises uniquement sur les tables ;

Pour permettre une meilleure distanciation sociale 3 tables supplémentaires ont été fabriquées, en sus de celles déjà en place.

Nos amis pétanqueurs peuvent se féliciter de profiter de l'aménagement du terrain de pétanque avec la pose de nouveaux bastings en chêne, et la plantation d'un arbre.

Nous avons également été contraints d'annuler la soirée traditionnelle du 15 août, décision difficile à prendre mais finalement admise et comprise par tous après la pandémie du coronavirus et le confinement.

Cette année nous avons dû mobiliser les bénévoles pour organiser au mieux les activités du fait de la crise sanitaire. En définitive, nous avons été ravis de pouvoir proposer une multitude d'animations festives et sportives pour le plaisir de tous en respectant les gestes simples que tout le monde connaît et applique désormais.

Il convient de signaler très peu de dégradations, hormis quelques chaises qui n'ont pas résisté à l'usure du temps et qu'il conviendra de remplacer en 2021.

La brocante du het initialement prévue en juillet et en août n'a pu être organisée, pourtant plébiscitée en 2019. Ce n'est que partie remise !!!

La bibliothèque pour tous installée sous la bergerie a fait l'objet d'une utilisation assidue avec une grande rotation de livres, nous disposons d'un stock important de livres qu'il conviendra de léguer à des associations.

Le programme des animations ci-après détaillé pour les mois de juillet et août préalablement défini en liaison avec la commission a été partiellement réalisé avec la participation active de bénévoles.

- **AQUAGYM** : animée par ZOE, tous les jeudis de 10h à 11h avec une participation assidue de 15 personnes en moyenne par séance. Activité appréciée et plébiscitée pour un renouvellement en 2021. Pour remercier ZOE de sa disponibilité, un cadeau a été remis avec une participation de 50€ de ABH ;
- **INITIATION A LA COUNTRY** : tous les mercredis durant 2 mois, animée en musique et avec compétence par Mme Claude MARTIN avec la participation de 10 personnes assidues et conquises. En espérant que cette troupe ainsi formée pourra faire une démonstration de leurs talents en 2021. Participation de 50€ de ABH pour l'achat d'un cadeau.
- **LANCER DE PIGNES** : 24 participants avec remise de 3 trophées (Pigne d'or, pigne d'argent et pigne de bronze) aux lauréats. Notons une participation de nombreux jeunes, voire très jeunes enfants qui ont été chaudement applaudis et encouragés.
- **TENNIS DE TABLE** : concours animé par Arthur avec 18 participants qui se sont affrontés avec une seule table de ping-pong (distanciation oblige)
- **BABY-FOOT** : animé par INES avec des parties acharnées avec 18 participants
- **TOURNOI DE TENNIS** : animé par Laurent BECKERICH durant 5 jours pour organiser un tournoi principal avec 8 participants et un tournoi jeune avec 8 participants. La finale remportée par Timothée a été âprement disputée contre Quentin et a nécessité 3 parties. Bravo au vainqueur qui a été chaudement applaudi. La relève est bien là.
- **TOURNOIS DE PETANQUE** : organisés de main de maître par Maurice LE MOIGNE. Un premier concours dit « à la mêlée » organisé en juillet avec 24 participants, puis un second organisé le 7 août avec 28 participants et le traditionnel concours du 15 août qui a enregistré une participation record de 42 joueurs qui se sont affrontés en doublette sur le terrain de pétanque relooké . Un autre concours dit « monter » a clos les festivités pour le plus grand bonheur de chacun des participants.
- **JEUX NAUTIQUES** en raison des contraintes sanitaires, ces jeux ont été annulés et remplacés par des OLYMPIADES et TOURNOI de volley qui a mis en évidence l'esprit d'équipe et la bonne humeur avec le maestro de service Éric LEONARD.
- **TOURNOI DE BASKET** : pris en charge par nos jeunes qui se sont affrontés en 3x3 sur l'emplacement du seul panneau de basket, tout en respectant l'activité pétanque qui se jouait en parallèle.
- **BINGO, LOTO, tournoi de belote et brocante n'ont pu être organisés, en raison du défaut de bénévoles.**
- **L'APERITIF du HET** suivi de remise de récompenses pour une partie des activités ci-dessus a été servi avec la sangria préparée avec passion par 3 maitresses de maison à la grande satisfaction de tous (un petit bout d'Espagne au cœur du het). Cet apéro a clos les activités que nous avons pu planifier malgré le contexte particulier lié à la pandémie et aux mesures restrictives qui l'accompagnent.

Même, si le contexte ne s'y prêtait pas, l'apport et l'aide de tous les bénévoles ont contribué à rendre heureux tous les participants aux activités et je tiens tout particulièrement à les remercier.

## FINANCES

Comme tous les ans, le suivi de la comptabilité a été assuré quasi quotidiennement par notre Trésorière Annette BORIE dévouée qui a clôturé les comptes au 30 septembre 2020.

## RECETTES

Elles sont générées principalement par la vente des boissons, glaces et friandises et par le reliquat de la participation aux activités estivales des mois de juillet et août 2020.

L'impact lié à la distanciation sociale (consommations prises uniquement sur les tables) n'a pas eu d'incidence sur le volume des ventes, hormis celui de la vente des glaces dont la diversité a été réduite par notre prestataire habituel.

Un avoir de 304 € a été encaissé provenant de la reprise des invendus de boissons par les Ets FRANCOIS.

La cotisation annuelle de 950 € a été versée tardivement en raison du décalage de AG au 23 octobre 2020.

## DEPENSES

Elles sont constituées principalement par des dépenses récurrentes liées à l'achat de marchandises (boissons, glaces et friandises), la souscription au contrat responsabilité civile, contractée auprès de la Maif, les frais de tenue des comptes de la banque postale et les dépenses exceptionnelles reprises ci-après :

- ✓ Achat traverses chêne terrain de pétanque : 854 €
- ✓ Achats divers (plastifieuse, cartouches encre, frigo occasion de JPV) : 194 €
- ✓ Plantations jardins d'Alexandre : 147 €
- ✓ Achat sèche-main électrique : 110 €
- ✓ Fournitures bergerie : 35 €
- ✓ Ingrédients apéritif HET : 109 €
- ✓ Participation cadeau CLAUDE et ZOE : 100 €

Ce poste ne tient pas compte de la participation d'ABH de 1500 € qui sera actée après validation de la convention et de l'achat d'une SONO validé par le CA d'ABH pour 800 € ( facture de 1034€ payée le 12octobre 2020 incluant amplificateur, 2 micros et cordons de raccordement)qui sera imputé sur les comptes 2021.

### RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 décembre 2020

(après imputation des écritures ci-dessus)

	JUILLET 2020	AOUT 2020	TOTAL	RAPPEL 2019
<b>RECETTES</b>	<b>3310</b>	<b>6516,66</b>	<b>9826,66</b>	<b>9214</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>4002,95</b>	<b>5367,02</b>	<b>9369,97</b>	<b>8800</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>- 692,95</b>	<b>+1149,64</b>	<b>+456,69</b>	<b>+414</b>

Fonds de caisse :39,45 € (après apurement des comptes positifs de fin de saison et vente à prix coûtant des invendus de glaces)

L'ensemble des livres de comptes et justificatifs de dépenses, chéquier, caisse ont été remis par Anne BORIE à JP VOISIN.

Les livres de compte sont tenus à la disposition du Conseil Syndical, et tous autres organismes extérieurs amenés à vérifier les comptes.

### **POINT SUR LA PERIODE ESTIVALE 2021**

Tout au cours de cette première partie de l'année 2021, nous pouvons constater qu'ABH est bien vivante et active.

**Ines LE COQ** a tenu ses fonctions à la bergerie à la satisfaction générale .

**Timothé BECKERICH** lui a succédé en aout et s'investit pleinement pour le plaisir de chacun avec une affluence plus importante qu'au mois de juillet .

On peut également noter que des volontaires ont organisé le tournoi de pétanque et je tiens à nouveau à remercier comme chaque année Maurice LE MOIGNE pour l'organisation du tournoi qui s'est tenu en juillet.

La pétanque fonctionne avec davantage de participants chaque jour ; Dans peu de temps nos amis pétanqueurs vont réclamer un deuxième terrain !!!!!

La danse country avec Claude MARTIN et l'AGUAGYM retiennent de nombreux participants

Certes, nous avons eu à déplorer quelques exactions nocturnes et la dégradation de matériels ( plusieurs chaises cassées tables et la dernière table de ping-pong qui a terminé son cycle de vie à la décharge ;

Certes, et c'est plus important , nous verrons au cours de cette AG la cessation de fonction de notre Vice Président : Michel BORIE et de notre trésorière Annette BORIE qui ont accompli avec dévouement leurs tâches en toute discrétion pendant plus de 30 ans .

Plutôt de lire un recueil d'éloges bien mérité , je vais laisser mon cœur parlé et vous dire , vous avez marqué le HET CLUB de vos empreintes à tout jamais et tout simplement un grand MERCI, MERCI .

Et viendront les remplacer Christine LARRIAUT pour intégrer le Conseil d'administration qui procédera ensuite au renouvellement du bureau

Comme le voyez, ABH a de nombreuses activités , ABH prépare de bonnes festivités et rencontres pour le mois d'aout , ABH démontre sa vitalité persévérante , fédératrice et joyeuse dans la symbolique de notre HET CLUB : LA **CONVIVIALITE**